

Beynes - Maule, avec retour en train



Visorando

Une randonnée proposée par gmevel

Une balade sur les plateaux au-dessus de la vallée de la Mauldre. Un paysage vallonné à perte de vue qui vous accompagne tout au long de la randonnée.



Durée :	3h15
Distance :	10.78km
Dénivelé positif :	81m
Dénivelé négatif :	92m
Point haut :	126m
Point bas :	35m

Difficulté :	Facile
Retour point de départ :	Non
Moyen de locomotion :	A pied
Commune :	Beynes (78650)

Description

Cette randonnée commence à la gare de Beynes. On peut y venir soit en train, soit en voiture, auquel cas, un petit parking peut vous accueillir.

(D/A) Descendre l'Avenue de la Gare en direction des Ruines du Château de Beynes. Continuer jusqu'au carrefour, puis prendre la D191 à droite en direction de Marcq, puis la Rue du Bois au carrefour suivant.

(1) Un peu plus loin, prenez la Rue de la Couperie qui monte à droite, en direction de la Prise des Anglais.

Un peu plus loin, encore, prenez de nouveau à droite, la montée de la Rue des Cailloux. Suivez, ensuite, le chemin, tout droit.

(2) À un moment, le chemin bifurque à gauche, puis vous emmène sur une petite route. Au carrefour, sur votre gauche, c'est le Hameau de la Couperie.

(3) Prenez à droite, en direction du poste de gaz (réserve de gaz enterrée). Ce coin est nommé Carcassonne, mais aucun rempart en vue.

(4) Au niveau du poste de gaz, tournez à droite et continuez tout droit jusqu'au village de Montainville.

Descendez jusqu'à l'église. Pour y arriver, vous passez devant l'Auberge de Montainville.

(5) Empruntez la rue qui fait le Tour de l'Église pour découvrir les charmes de ce petit village. Puis, au lieu de redescendre à droite vers Mareil-sur-Mauldre, continuez tout droit, par une petite rue qui devient un chemin. Restez sur le plateau, ne prenez pas le chemin qui descend en zigzag.

(6) Prenez, ensuite le premier chemin à droite. Continuez tout droit. Croisez trois chemins et prenez le quatrième à droite, un peu avant des bosquets.

(7) Ainsi, vous restez sur le plateau, jusqu'à la descente vers Maule, en passant près d'une maison en ruines.

Peu après, tournez à gauche. Vers le bas de la descente, vous apercevrez le cimetière de Maule à votre droite.

(8) Prenez le petit chemin qui y mène, puis continuez à descendre par la rue le long du cimetière.

(9) Tournez à droite dans le Boulevard Saint-Jacques, puis à gauche Rue de Mareil qui vous amène Rue d'Orléans. Continuez jusqu'au Boulevard Paul Barré (feux tricolores) que vous prendrez à droite. Celui-ci vous conduira jusqu'à la gare de Maule, un peu plus loin sur votre gauche **(D)**.

Points de passages

- D - Gare de Beynes**
N 48.859343° / E 1.875467° - alt. 54m - km 0
- 1 Rue de la Couperie à droite**
N 48.856513° / E 1.8708° - alt. 57m - km 0.62
- 2 Bifurcation à gauche**
N 48.868413° / E 1.856262° - alt. 107m - km 2.4
- 3 À droite à la route**
N 48.862491° / E 1.845919° - alt. 124m - km 3.41
- 4 Poste de gaz**
N 48.866063° / E 1.843785° - alt. 126m - km 3.84
- 5 Église de Montainville**
N 48.882314° / E 1.861733° - alt. 114m - km 6.12
- 6 Chemin à droite**
N 48.884346° / E 1.852368° - alt. 116m - km 6.9
- 7 Chemin à droite avant un bosquet**
N 48.893008° / E 1.846198° - alt. 113m - km 7.98
- 8 Chemin vers le cimetière**
N 48.903313° / E 1.853977° - alt. 92m - km 9.31
- 9 Boulevard Saint-Jacques à droite**
N 48.906528° / E 1.848913° - alt. 53m - km 9.83
- 10 Feux tricolores**
N 48.910699° / E 1.854045° - alt. 36m - km 10.48
- A - Gare de Maule**
N 48.909086° / E 1.857094° - alt. 39m - km 10.78

Informations pratiques

Ce circuit entre deux gares permet de revenir au point de départ très facilement.

Attention, il n'y a qu'un train par heure en dehors des heures de pointe.

Auberge de Montainville: Si vous êtes à l'heure du déjeuner, entrez vous y restaurer, c'est très bon.

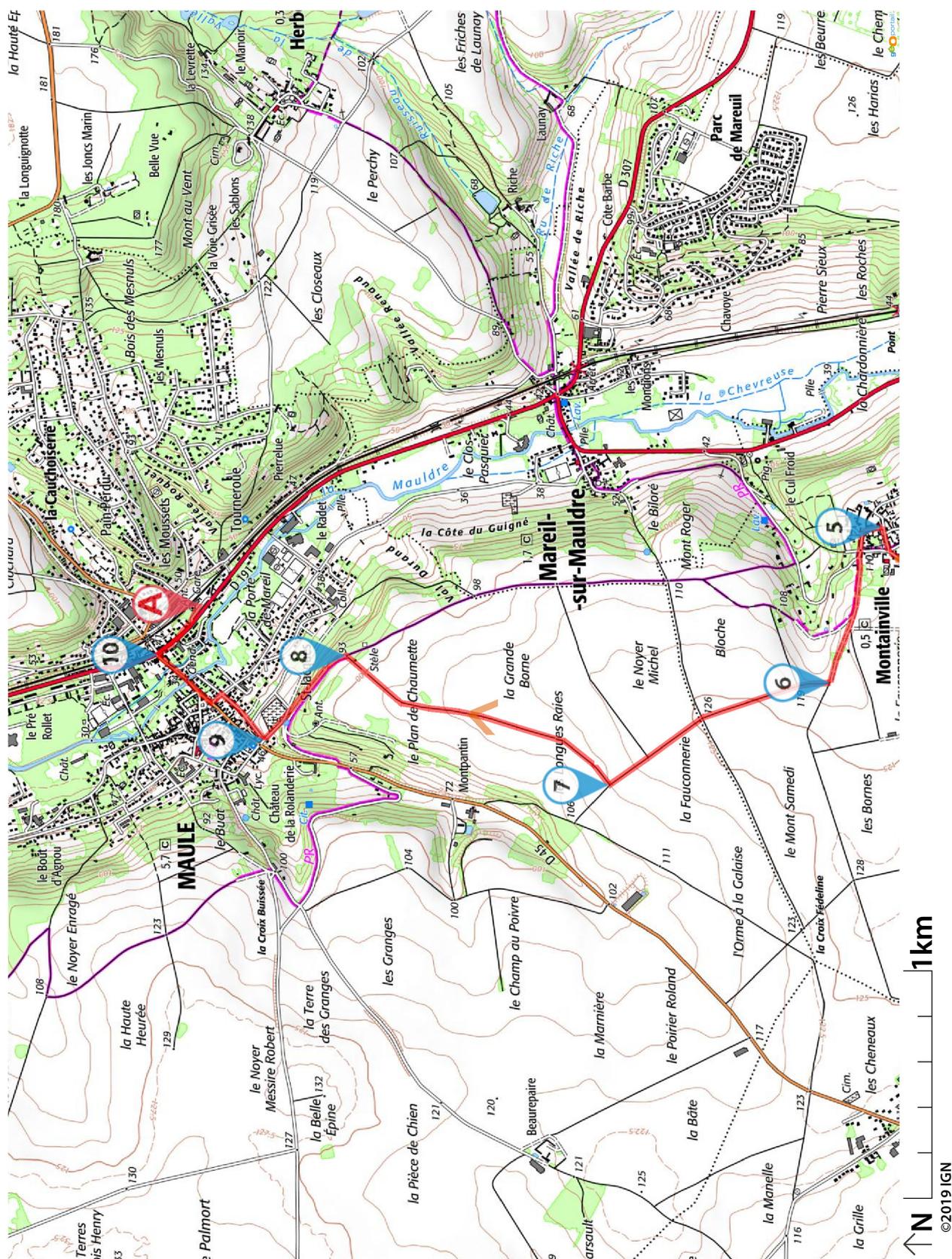
A proximité

Montainville: Vous tombez face au cimetière. Entrez y faire un tour, vous y trouverez la tombe toute simple d'André Raimbourt, alias Bourvil, le célèbre acteur comique des années 50-60.

Gare de Maule: si vous avez un peu de temps avant l'arrivée du train, poussez un peu plus loin (environ 200m) sur le trottoir de droite, jusqu'à la chocolaterie Colas (le bien nommé). Cela va vous revigorer. Vous aurez même assez souvent droit à un excellent chocolat chaud.

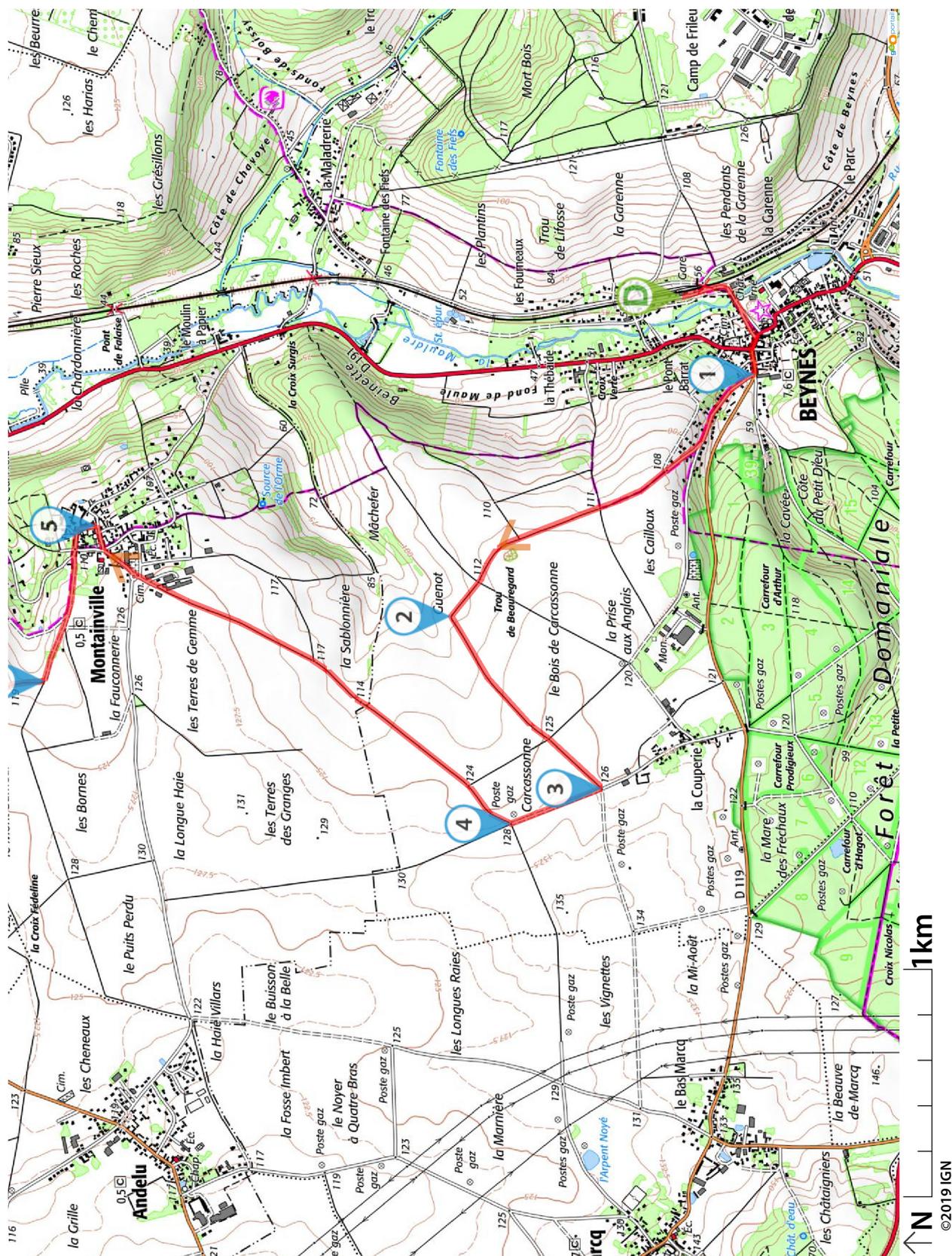
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-beynes-maule-avec-retour-en-train/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

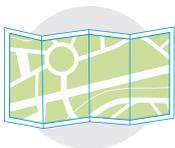
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.